

## AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

### **Avis de concours interne sur épreuves pour le recrutement de secrétaires médicaux de la fonction publique hospitalière**

NOR : ETSH1040398V

Un concours interne sur épreuves aura lieu au centre hospitalier de Meaux (Seine-et-Marne), en application du 2° de l'article 20 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié, portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir 11 postes de secrétaire médical de la fonction publique hospitalière, vacants dans les établissements suivants :

- centre hospitalier de Coulommiers : 2 postes ;
- centre hospitalier de Fontainebleau : 2 postes ;
- centre hospitalier de Lagny : 1 poste ;
- centre hospitalier de Meaux : 2 postes ;
- centre hospitalier de Melun : 1 poste ;
- centre hospitalier de Montereau : 1 poste ;
- centre hospitalier de Nemours : 2 postes.

Peuvent être candidats les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratifs. Ils doivent être en fonctions et justifier de trois années au moins de services publics.

Les candidatures doivent être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, par lettre recommandée (le cachet de la poste faisant foi), au centre hospitalier de Meaux, direction des ressources humaines, service concours, BP 218, 77104 Meaux Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.